

Infolettre

Mercredi 23 mars 2022

Cette infolettre est envoyée tous les mercredis, par courriel, à l'ensemble du personnel du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

DERNIÈRES NOUVELLES

Concours « En cas d'urgence, seriez-vous prêt ? » Annonce des personnes gagnantes !

Vous êtes 1 478 personnes à avoir rempli le jeu-questionnaire sur les mesures d'urgence. Le score moyen est de 74 %. Lors de votre participation, **vous courriez la chance de remporter l'un des 10 chèques-cadeaux de 100 \$ des Restos Plaisirs**. Comme prévu, le tirage a eu lieu le mardi 22 mars à 16 h. **Félicitations aux personnes gagnantes ! Vous recevrez bientôt un courriel pour la distribution des prix.**

- | | |
|---------------------|------------------------|
| 1. Gilbert Aboly | 6. Kim Falardeau |
| 2. Abdellatif Mahil | 7. Audrey Anne Lemieux |
| 3. Laurence Devin | 8. Nathalie Simoneau |
| 4. Véronique Boivin | 9. Isa Massé |
| 5. Lynda Veilleux | 10. Sarah Pensivy |

Rappel : Le CIUSSS de la Capitale-Nationale est en **mode Alerte tout le mois de mars afin de vous sensibiliser aux mesures d'urgence à connaître**. Visitez la [section Mesures d'urgence](#) pour en savoir plus à ce sujet.





Équipements informatiques prêtés par le CIUSSS Prévention des incidents

À la suite des récents incidents qui se sont produits en lien avec le vol, la perte ou le bris d'équipements informatiques appartenant au CIUSSS de la Capitale-Nationale, découvrez une liste de [bonnes pratiques à suivre](#) afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent.

[Rendez-vous sur la Zone CIUSSS](#), où vous pourrez y lire tous les **trucs et astuces** recommandés par la Direction des ressources informationnelles (DRI). Vous pourrez également en apprendre plus quant aux **étapes à suivre en cas d'incident**.

Il est à noter qu'il est de la responsabilité de tous de prendre soin de l'ordinateur, du cellulaire ou de tout autre équipement informatique qui lui a été prêté par l'organisation.

Soyez alerte et prévenez les empoisonnements !

La [Semaine nationale de la prévention des empoisonnements](#) du 20 au 26 mars est une occasion de sensibiliser la population aux risques d'empoisonnement présents dans la vie de tous les jours. La consommation accidentelle de produits toxiques, une combinaison nocive de médicaments ou une exposition involontaire à du monoxyde de carbone en sont quelques exemples.

Quelques statistiques :

- **Les intoxications sont le plus souvent involontaires** (54,2 %), suivies des erreurs thérapeutiques (15,7 %), des gestes suicidaires (14,1 %), des accidents de travail (5,4 %), des expositions liées à la toxicomanie (3,0 %), puis au mésusage volontaire (2,5 %).
- **La voie d'exposition était la plus souvent orale** (75,3 %), suivie de l'inhalation (8,4 %) puis de l'exposition oculaire (5,9 %).

Pour en savoir plus sur ce sujet et sur les ressources disponibles, rendez-vous sur [le site Web du Centre antipoison du Québec \(CAPQ\)](#).



Modifications aux mesures financières accordées au personnel

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a récemment annoncé **la fin de certaines primes et mesures accordées au personnel du réseau dans le contexte de la pandémie**. Cette annonce fait suite à la levée graduelle des mesures et à la volonté de mettre fin à l'urgence sanitaire.

Ces mesures prendront fin le 16 avril 2022.

Mesures en vertu du décret d'urgence sanitaire

- Prime COVID-19 de 4 % et de 8 %
- Montant forfaitaire à escalier pouvant atteindre 1 000 \$
- Prime applicable au dépistage et à la vaccination
- Vacances monnayées à taux et demi
- Remboursement des frais de garde
- Rémunération lors d'isolement lié à la COVID-19 (ISOCO). Après le 16 avril 2022, le personnel devra utiliser les banques au dossier pour combler les absences.
- Repas, remboursement de frais de transport en commun ou de stationnement aux personnes rappelées au travail alors qu'elles ont la COVID-19

Mesures pour faire face à la cinquième vague

- Rémunération à taux double et demi-journée de vacances supplémentaire pour le personnel à temps complet qui ajoute un quart de travail
- Montant forfaitaire de 100 \$ pour le personnel à temps partiel qui travaille au moins 30 heures
- Gratuité du stationnement
- Compensation de 15 \$ lors d'un quart de travail supplémentaire
- Remboursement des frais de taxi en cas d'heures supplémentaires

Pour le moment, les autres mesures actuellement en vigueur demeurent actives.

Pour plus de détails, consultez la page [Rémunération COVID-19](#) sur le site Web COVID-19 pour le personnel.



On continue de se protéger !

Dans le contexte actuel où plusieurs mesures d'assouplissement reliées aux consignes sanitaires se poursuivent dans la communauté, **nous constatons une augmentation des résultats positifs à la COVID-19 chez nos travailleurs**. De plus, nous constatons que plusieurs résultats positifs sont reliés à un contact avec une autre personne positive à domicile ou avec un contact étroit.

Nous souhaitons donc vous rappeler **l'importance, comme travailleur de la santé, de respecter les mesures sanitaires en tout temps** et plus particulièrement lors de vos présences dans nos installations. Enfin, **l'application rigoureuse des mesures PCI** ciblées dans vos milieux demeure essentielle pour protéger vos collègues et les usagers.

Consultez l'ensemble des informations concernant la gestion de la COVID-19 dans [le site Web dédié au personnel](#).



L'alimentation : des ressources à votre disposition

L'alimentation fait partie intégrante de nos vies, et la question « Qu'est-ce qu'on mange ? » revient fréquemment.

Plusieurs opinions sont véhiculées sur le sujet, et diverses modes émergent ici et là.

Notamment, différents régimes et façons de s'alimenter sont popularisés, comme le végétarisme, l'alimentation méditerranéenne, biologique, cétogène et le jeûne intermittent. Ils évoluent à travers les années, tout autant que [le guide alimentaire canadien](#).

Pourtant, l'alimentation devrait être simple. **La nutritionniste-diététiste est donc tout indiquée pour répondre à vos questionnements, et surtout rendre l'alimentation agréable !**

Consultez [le site Web « Les ingrédients d'un avenir plus sain »](#) pour trouver des recettes, en plus d'une nutritionniste qui peut vous accompagner vers vos objectifs !

Saviez-vous que le mois de mars est celui de la nutrition ? **Nous vous encourageons à saluer et reconnaître le travail de vos collègues nutritionnistes-diététistes.**

En vous souhaitant de la simplicité et du plaisir à manger !

Semaine de la déficience intellectuelle : faire la différence

Dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle se déroulant du 20 au 26 mars, **les intervenantes ainsi que la Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et Déficience physique (DITSADP), souhaitent remercier tous les partenaires qui accueillent les usagers en situation de handicap dans leur secteur d'activités.** L'implication et l'engagement de ces partenaires sont essentiels et contribuent activement à l'inclusion de ces personnes et au développement de leurs compétences.

L'inclusion des usagers se fait quotidiennement de diverses façons, notamment avec les contrats de travail qui viennent soutenir les nombreuses équipes. Pour lire le message de reconnaissance aux différents partenaires qui permettent à chacun des individus de développer son plein potentiel, [rendez-vous sur notre site Présent pour tous.](#)



DANS LES MÉDIAS

« Refondation » du système de santé Le CIUSSS partenaire de formules gagnantes

La Presse publiait lundi dernier un article sur **des projets innovants en santé au Québec**. Sur les quatre initiatives présentées, **deux sont déployées dans la région de Québec et ont comme partenaire le CIUSSS de la Capitale-Nationale** : la Clinique Saint-Vallier avec le projet Archimède et la Coopérative de solidarité SABSA.

[Lisez l'article](#)

Rappel : la Zone CIUSSS est accessible à partir d'un ordinateur dans une installation du CIUSSS ou avec un jeton virtuel attribué dans le cadre de votre travail.

- [Renouvellement du permis de pratique](#)
- [Inscription au Défi Entreprises 2022 : Actifs ensemble !](#)
- [Bourses destinées aux infirmières et infirmiers qui poursuivent des études universitaires](#)
- [Appel de candidatures – Prix Reconnaissance de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers du Québec](#)
- [Infolettre DSISP du 22 mars 2022](#)
- [L'Info-Enseignement du mois de mars est disponible](#)
- [Fiche synthèse –Télésanté](#)
- [Fiche synthèse - Prévention des plaies de pression](#)

Formations, conférences et webinaires :

- [Webinaire – Diagnostic différentiel et approche des intoxications par les cardiotoxiques \(30 mars 2022\)](#)
- [Conférence – Application des résultats de l'ETMISSS sur l'utilisation des médias sociaux et des moyens de communication électroniques lors de la prestation de services auprès des jeunes en difficulté et de leur famille suivis en protection de la jeunesse \(31 mars 2022\)](#)
- [Conférence – Le participant au cœur de l'éthique de la recherche \(6 avril 2022\)](#)
- [Conférence – Enjeux et repères éthiques en gestion du risque \(7 avril 2022\)](#)

RESTEZ INFORMÉS !

Beaucoup de mythes et fausses informations circulent actuellement au sujet de la pandémie de la COVID-19. Il est important de bien connaître les faits et de consulter une source d'information fiable.

- Le site Web COVID-19 pour le personnel www.ciuSSSCN.ca/coronavirus-personnel est accessible de partout ;
- Le ciuSSSCN.ca/coronavirus ;
- La page [Coronavirus \(COVID-19\)](#) du site Web du MSSS ;
- Le quebec.ca/coronavirus ;
- www.facebook.com/CIUSSSCN.

